

Département de la Moselle

Arrondissement de Boulay

Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois

Registre des délibérations du Bureau Communautaire

Séance du 05 avril 2018

Sous la Présidence de Monsieur André BOUCHER,

Etaient présents :

Messieurs Pascal RAPP, Jean-Michel BRUN, François TROMBINI, Jean-Claude BRETNACHER, Jean-Victor STARCK, Philippe SCHUTZ, Franck ROGOVITZ, Thierry UJMA et François PAYSANT, Vice-présidents

membres en fonction : 10

membres présents : 10

Dont représentés : 0

membres absents : 0

POINT n°1 : Assainissement – Facturation des avoirs 2017 – Remboursement trop perçu

Monsieur le Président explique que la CCHPB a refacturé aux communes la prestation de curage des avoirs en 2017. Elle inclut 2 passages par an facturés en 2017 à 6,27 € HT par avoir. Or sur les 4 communes de l'ancien syndicat de la Dumbach, un des 2 passages a été pris en charge par la SEE dans le cadre du contrat d'affermage. Par conséquent, il y a lieu de rembourser ces 4 communes pour les prestations non payées par la CCHPB.

L'exposé du Président entendu,

Après en avoir délibéré,
Les membres du bureau,

DECIDENT A L'UNANIMITE

- 1) D'autoriser le remboursement des 4 communes concernées au vu des prestations réalisées :
 - Château-Rouge : 118 avoirs facturés ; 52 réalisés ; remboursement de 66 avoirs X 6,27 € HT soit 413,82 € HT
 - Oberdorff : 210 avoirs facturés ; 90 facturés ; remboursement de 120 avoirs X 6,27 € HT soit 752,40 € HT
 - Tromborn : 240 avoirs facturés ; 93 facturés ; remboursement de 147 avoirs X 6,27 € HT soit 921,69 € HT
 - Voelfling-lès-Bouzonville : 102 avoirs facturés ; 49 facturés ; remboursement de 53 avoirs X 6,27 € HT soit 332,31 € HT
- 2) D'autoriser le Président à signer toutes pièces administratives ou financières afférentes,

Les membres du Bureau,

André BOUCHER,

Pascal RAPP,

Jean-Michel BRUN,

Philippe SCHUTZ,

François TROMBINI,

Jean-Claude BRETNACHER,

Jean-Victor STARCK,

Franck ROGOVITZ,

Thierry UJMA,

François PAYSANT,